

Laurent Postiau  
Conseiller communal  
Rue de la Haute Forière 4  
7801 Irchonwelz

Ath, le 04/04/2006.

Monsieur le Député-Bourgmestre,

Permettez-moi de demander l'inscription de deux points complémentaires à l'ordre du jour du conseil du 10/04/2006:

1) Depuis quelques années, l'intercommunale IPALLE qui gère le traitement de nos déchets réduit progressivement la participation financière des communes, l'année dernière encore de 2 €par habitant.

Par contre, vous continuez à augmenter la taxe sur les immondices et le prix des sacs poubelles. Pourquoi ?  
J'espère que cette augmentation n'avait pas pour but de financer votre tract personnalisé concernant les encombrants.

Toujours est-il que cela est dommageable pour les habitants qui voient sans cesse augmenter leur participation financière. Cette réduction accordée par Ipalle devrait être directement profitable aux habitants et cela réduirait le nombre de dépôts clandestins ou dans les poubelles publiques.

Dans ce même souci d'éviter les dépôts illégaux et souci d'égalité entre tous les athois, je vous demande d'envisager le ramassage bi hebdomadaire dans les villages (comme cela se fait en ville) durant la période estivale soit de mi-juin à mi-septembre. Les fortes chaleurs que nous connaissons depuis quelques années et le changement dans l'habitat de nos villages rendent cette mesure nécessaire

2) Depuis quelques mois, vous promettez le retour des footballeurs de Meslin sur des terrains contigus à la salle La Couturelle à Meslin.

Qu'en est-il de ce projet ? Quel en est l'état d'avancement ?

Le club de Meslin peut-il espérer recommencer la prochaine saison footballistique dans son village et non plus à Ollignies ? Si ce n'est pas le cas, quelles en sont les raisons ?

Je vous demande, Monsieur le Président, de bien vouloir répondre à ces questions que me posent des membres de ce club.

Vous remerciant pour votre bonne attention, veuillez recevoir, Monsieur le Député-Bourgmestre, mes salutations distinguées.

Laurent Postiau  
Conseiller communal FORUM/cdH.